

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le septième jour du mois de mai en l'an deux mille treize, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents :                   **LE MAIRE :**  
Monsieur Jacques Gauthier

**LES CONSEILLERS :**  
Michel Routhier  
Jean-Pierre Ducruc  
Gratien Tardif  
Michel Cameron

Absents :                   Jean Lafleur  
Berchmans Dancause

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 9 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière d'ouverture

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance extraordinaire du 15 avril 2013
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
  - Nomination de Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière
  - Nomination de Mme Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
  - Procuration relative aux services électroniques Clic Revenu

Programme Climat municipalités

- Demande de suivi de la subvention demandée

- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer

Installation de lignes permanentes sur un terrain de soccer à 7

- Soumission(s) et octroi de contrat

Modification et conversion du système de réfrigération au gaz R-22

- Appel d'offres et désignation d'un responsable en octroi de contrat pour étude de faisabilité, plans, devis et surveillance de chantier

- 5) Aménagement/urbanisme/développement
  - Comité consultatif d'urbanisme
    - Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 avril 2013
    - Modifications au règlement de zonage concernant les normes relatives aux constructions et usages complémentaires (articles 7.2.3.1 et 7.2.4)

Bien culturel cité « Église de la Fabrique de Sainte-Croix »

- Travaux de rénovation au bâtiment, lot 3 592 283-P

Projet de règlement n° 509-2013 aux fins de modifier le Règlement de lotissement n° 390-2007

- Adoption

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

### 6) Voirie

Réfection de ponceaux, fossés et accotements (rangs 3 Est, 4 Est et Saint-Charles)

- Règlement d'emprunt n° 507-2013 (dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (LERM))
- Soumission(s) et octroi de contrat – fourniture d'accessoires

Rapiéçage mécanique des chemins et rangs

- Soumission(s) et octroi de contrat

### 7) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Programmation 2013

Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix

- Acceptation des membres actifs
- Dépôt du plan stratégique 2013/2016

Salle de quilles de Sainte-Croix

- Bail pour la location de messieurs Steve Bertrand et Gilles Roy
- Soumission(s) et octroi de contrat – Réparation des planteurs et allées

### 8) Varia

Cercle de Fermières Sainte-Croix

- Demande pour la salle des métiers

MRC de Lotbinière

- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Fédération québécoise des municipalités

- Projet de loi-cadre sur la décentralisation

Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix

- Autorisation spéciale en vertu de l'article 5 du règlement sur les nuisances n° 332-2004

Période de question à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

103-2013

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

104-2013

### PROCÈS-VERBAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2013

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 15 avril 2013 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

105-2013

### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013**

**MUNICIPALITÉ**

**SALAIRES D'AVRIL 2013**

SALAIRES BRUTS DU 24 MARS AU 27 AVRIL 2013	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	10 479.01
	URBANISME	255.76
	MAIRE & CONSEILLERS	16 046.43
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, SECRÉTAIRE TEMPORAIRE, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADIÈRES, POMPIERS, MACHOIRES DE VIE,	23 540.85
	AVANTAGES SOCIAUX	6 501.75
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>56 823.80</b>

**INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'AVRIL 2013**

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	66 273.50
	<b>TOTAL</b>	<b>123 097.30</b>

**COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2013 – RATIFICATION**

<b>ACKLANDS-GRAINGER INC.</b>	<b>355.93 (1)</b>	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	355.93 GAZ POUR DÉTECTEUR
<b>ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.</b>	<b>2 356.42 (1)</b>	
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R.EGOUT	-1 629.78 CRÉDIT RÉPARATION POMPE (STATION LAFLEUR) ANNULATION 1 <sup>re</sup> PARTIE
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R.EGOUT	1 629.78 RÉPARATION POMPE (STATION LAFLEUR) 1 <sup>re</sup> PARTIE
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R.EGOUT	2 356.42 RÉPARATION POMPE (STATION LAFLEUR) 2 <sup>e</sup> PARTIE
<b>ASCENSEURS THYSSENKRUPP (CANADA) LTÉE</b>	<b>719.17 (1)</b>	
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	719.17 SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
<b>BANQUE NATIONALE DU CANADA</b>	<b>935.31 (2)</b>	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	73.02 ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	49.87 ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.85 ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	46.37 ESSENCE INC.
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	84.00 ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	92.75 ESSENCE SAVANA
232001631	DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	55.01 DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	109.00 ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	84.39 ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	115.00 ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	82.00 ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-7.75 ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	85.00 ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	67.50 ESSENCE DAKOTA
<b>BELL MOBILITE PAGETTE</b>	<b>300.57 (1)</b>	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	41.79 SERVICE PR
222000331	TEL.2464. & PAGETS (9)	258.78 SERVICE INC.
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>	<b>450.82 (1)</b>	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	245.59 ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.92 ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	171.31 ANALYSE D'EAU
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>211.15 (1)</b>	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	211.15 REMISE MARS 2013
<b>CONSTRUCTION JC-7</b>	<b>100.00 (1)</b>	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE GARANTIE	100.00 REMBOURSEMENT DÉPÔT GARANTIE
<b>DÉCOR ST</b>	<b>459.90 (1)</b>	
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	459.90 ENTRETIEN RIDEAUX SALLE ROBERT-DAIGLE
<b>EPLF</b>	<b>9 703.05 (1)</b>	
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	4 438.41 DÉNEIGEMENT TROTTOIRS
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	5 264.64 DÉNEIGEMENT CÔTE & RUE DU BATEAU
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>	<b>2 302.73 (1)</b>	
270120443	ENLEV. NEIGE - HOTEL DE VILLE	1 404.67 DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENT 2 <sup>e</sup> VERSEMENT
222000443	ENLEVEMENT NEIGE - P. INCENDIE	230.27 DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENT 2 <sup>e</sup> VERSEMENT
259000443	ENLEVEMENT NEIGE-CHALET SPORTS	667.79 DÉNEIGEMENT COURS & STATIONNEMENT 2 <sup>e</sup> VERSEMENT
<b>FABRIQUE STE-CROIX DE LOTBINIERE</b>	<b>500.00 (1)</b>	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	500.00 AIDE FINANCIÈRE RÉPARATIONS ÉGLISE
<b>FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN</b>	<b>14 185.96 (1)</b>	
292109840	USINE EAU -INT. 218-1995	3 823.48 INTÉRÊTS RÉGL. 218-1995
292138840	RÉF. RUE LEGENDRE 440-2010	1 441.45 INTÉRÊTS RÉGL. 440-2010
292141840	SERVICES RUE BIRON - 439-2010	4 405.45 INTÉRÊTS RÉGL. 439-2010
292137840	PROL. LECLERC/AQUEDUC 435-2010	2 678.42 INTÉRÊTS RÉGL. 435-2010
292139840	PARC J.G. FOURNIER 437-2010	1 837.16 INTÉRÊTS RÉGL. 437-2010

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>8 855.96 (8)</b>	
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894	137.84	SERVICE MARS 2013
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 189.60	SERVICE MARS 2013
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 736.63	SERVICE AVRIL 2013
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	3 008.95	SERVICE MARS & AVRIL 2013
232000681 ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	707.03	SERVICE MARS & AVRIL 2013
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1.64	AJUSTEMENT MARS 2013
241400681 ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	478.14	SERVICE MARS & AVRIL 2013
259000681 ELECT. - CHALET SPORTS 787157	596.13	SERVICE MARS & AVRIL 2013
<b>IMPRESSIONNE/MOI &amp; A.I.G.G.</b>	<b>1 340.89 (1)</b>	
213000414 SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	308.41	ÉCRAN & SOUTIEN INFORMATIQUE
213000527 ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	163.54	ÉCRAN & SOUTIEN INFORMATIQUE
211000527 ENT ET RÉP.-AMEUBLEMENT CONSEIL	868.94	REMPLACEMENT PORTABLE ÉLU
<b>LE RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE</b>	<b>287.44 (1)</b>	
219000494 COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	287.44	ABONNEMENT ANNUEL
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>	<b>13 222.13 (1)</b>	
233000443 NEIGE - RUES VILLAGE	13 222.13	DÉNEIGEMENT RUES VILLAGE
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>	<b>13 567.02 (1)</b>	
233050443 NEIGE - CONTRAT RURAL	13 567.02	DÉNEIGEMENT SIRURAL
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>	<b>199.05 (1)</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	99.55	ACHAT VOLUMES
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	99.50	ACHAT VOLUMES
<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>	<b>15 991.52 (2)</b>	
215000951 QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 414.10	QUOTE-PART ÉVALUATION
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 577.42	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT
<b>MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.-SEAO</b>	<b>9.75 (1)</b>	
222000349 PUBL.,INF.,JOURNAUX- INCENDIE	9.75	ADENDA SEAO (UNITÉ D'URGENCE)
<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>	<b>7 918.13 (1)</b>	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	482.84	REMISE MARS 2013
5513825000 RQAP A PAYER	517.60	REMISE MARS 2013
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	1 162.03	REMISE MARS 2013
5513850000 R.R.Q. A PAYER	2 438.40	REMISE MARS 2013
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 317.26	REMISE MARS 2013
<b>MINISTRE DES FINANCES - REGIE DU CINEMA</b>	<b>58.75 (1)</b>	
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	58.75	RENOUVELLEMENT PERMIS
<b>O.M.H. DE STE-CROIX</b>	<b>5 884.91 (1)</b>	
252000970 PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	5 869.25	QUOTE-PART DÉFICIT
252000970 PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	15.66	QUOTE-PART DÉFICIT SUPPLÉMENTAIRE
<b>ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.</b>	<b>40.00 (1)</b>	
211000670 FOURN. BUREAU, IMPRIMES & LI	40.00	MALLETTE PORTABLE MAIRE
<b>PG SOLUTIONS INC.</b>	<b>302.27 (1)</b>	
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	302.27	CHÈQUES LASER
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>	<b>90.78 (1)</b>	
222000522 ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	90.78	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>POSTES CANADA</b>	<b>172.21 (1)</b>	
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	150.64	AVIS NO 177
270291321 T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	21.57	AVIS NO 177
<b>REAL HUOT INC.</b>	<b>365.62 (1)</b>	
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	-193.10	CRÉDIT CLÉ D'OPÉRATION VANNE D'AQUEDUC
232000650 PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	558.72	CLÉ D'OPÉRATION VANNE D'AQUEDUC
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>	<b>3 603.82 (1)</b>	
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	937.00	REMISE MARS 2013
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 666.82	REMISE MARS 2013
<b>STANDARD LIFE</b>	<b>2 200.34 (1)</b>	
5513870000 ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 200.34	POLICE 31722 AVRIL 2013
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>	<b>331.13 (1)</b>	
241200451 LOCATION ALARME	55.19	SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
232000451 LOCATION ALARME	55.19	SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
213000451 LOCATION ALARME	55.19	SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
222000451 LOCATION ALARME	55.19	SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
241400451 LOCATION ALARME	55.18	SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
241300451 LOCATION ALARME	55.19	SERVICE AVRIL, MAI & JUIN 2013
<b>TELU COMMUNICATIONS INC.</b>	<b>888.25 (2)</b>	
241200331 TELEPHONE - U/EAU 796-2180	115.05	SERVICE MARS 2013
241400331 TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.33	SERVICE AVRIL 2013
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	109.98	SERVICE AVRIL 2013
222000331 TEL.2464, & PAGETS (9)	72.22	SERVICE AVRIL 2013
261000331 TELEPHONE-URBANISME	85.60	SERVICE AVRIL 2013
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	216.53	SERVICE AVRIL 2013
241300331 TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.33	SERVICE AVRIL 2013
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	162.21	SERVICE AVRIL 2013
<b>TELU MOBILITE</b>	<b>176.33 (1)</b>	
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	29.14	SERVICE AVRIL 2013
211000331 TELEPHONE CELL. 806-6809	58.59	SERVICE AVRIL 2013
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.98	SERVICE AVRIL 2013
270120331 TELEPHONE CELL.- C/COMM.	29.15	SERVICE AVRIL 2013
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	29.47	SERVICE AVRIL 2013
<b>VIDÉOTRON LTÉE</b>	<b>175.26 (2)</b>	
261000331 TELEPHONE-URBANISME	40.82	SERVICE MAI 2013
232000331 TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.82	SERVICE MAI 2013
213000331 TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.79	SERVICE MAI 2013
222000331 TEL.2464, & PAGETS (9)	52.83	SERVICE MAI 2013

**Total : 108 262.57**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

### COMPTES À PAYER D'AVRIL 2013

<b>ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.</b>		<b>1 629.78 (1)</b>
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R. EGOUT	1 629.78 RÉPARATION POMPE (STATION LAFLEUR) 1 <sup>re</sup> PARTIE
<b>B.F.T. BOWLING (QUILLO-SERVICE)</b>		<b>287.44 (1)</b>
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	287.44 ESTIMATION RÉPARATION ALLÉES SALLE DE QUILLES
<b>BANQUE NATIONALE DU CANADA</b>		<b>137.31 (2)</b>
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	138.00 ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.69 ESCOMPTE ULTRAMAR
<b>BERGERON, RENE</b>		<b>39.16 (1)</b>
232000454	FORMATION ET PERFECT. - VOIRIE	39.16 FRAIS DÉPLACEMENT (COURS SECOURISME)
<b>BIOLAB - DIVISION THETFORD</b>		<b>461.63 (2)</b>
241200411	ANALYSE DE L'EAU	33.92 ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	427.71 ANALYSE D'EAU
<b>BLOUIN &amp; FRERES AUTOMOBILES</b>		<b>1 008.18 (3)</b>
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	389.04 ENTRETIEN CAMION FREIGHTLINER
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	178.96 ENTRETIEN CAMION CHEVROLET
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	440.18 ENTRETIEN CAMION GMC
<b>BUROPLUS ST-EX</b>		<b>278.57 (3)</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	163.84 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	80.53 FOURNITURES DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	34.20 FOURNITURES DE BUREAU
<b>DISTRIBUTION BRUNET INC.-QUÉBEC</b>		<b>258.19 (1)</b>
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	258.19 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
<b>EPLF</b>		<b>661.11 (1)</b>
0233004443	ENLÈVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	661.11 PAIEMENT FINAL DÉNEIGEMENT AVRIL 2013
<b>FEDERATION QUEBECOISE DES</b>		<b>63.50 (1)</b>
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	63.50 FRAIS TRANSPORT
<b>FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE</b>		<b>27.00 (1)</b>
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	27.00 AVIS MUTATION
<b>GARAGE PATRICE POULIN ENR.</b>		<b>50.81 (1)</b>
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	50.81 TROUBLE GYROPHARE (SAVANA)
<b>GASTON BEAUDET</b>		<b>223.51 (1)</b>
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	223.51 CONTENANTS POUR PLANTES & FLEURS (GÉRARD BOURDEAU & FILS INC.)
<b>GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.</b>		<b>14 883.32 (1)</b>
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	5 438.21 SERVICE MARS 2013
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	9 445.11 SERVICE MARS 2013
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>		<b>922.30 (2)</b>
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	652.05 SERVICE MARS 2013
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	92.07 SERVICE MARS 2013
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	178.18 INSTALLER PRISES (SALLE DE QUILLES)
<b>HYDRO-QUEBEC</b>		<b>4 450.16 (6)</b>
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	3 173.50 SERVICE MARS & AVRIL 2013
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	158.62 SERVICE MARS & AVRIL 2013
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	856.26 SERVICE MARS & AVRIL 2013
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	120.68 SERVICE MARS & AVRIL 2013
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	58.88 SERVICE MARS & AVRIL 2013
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	82.22 SERVICE MARS & AVRIL 2013
<b>IMPRIMERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>311.59 (2)</b>
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	75.89 AFFICES CFAMILLES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	235.70 FEUILLES RÉOLUTION
<b>JACQUES GAUTHIER</b>		<b>167.47 (1)</b>
211000310	DEPLAC. ET REPRESENTATION DES ELUS	167.47 FRAIS DÉPLACEMENT AVRIL 2013
<b>LABORATOIRE DE CANALISATIONS</b>		<b>336.30 (1)</b>
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	336.30 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
<b>LAROSE &amp; FILS LTEE</b>		<b>352.97 (1)</b>
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	352.97 PRODUITS NETTOYANTS
<b>LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.</b>		<b>1 241.16 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	827.82 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	413.34 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
<b>LES ENTREPRISES J.-R. AUGER</b>		<b>761.77 (1)</b>
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	761.77 DÉNEIGEMENT RUE LOUIS-HOUE (PROLONGEMENT)
<b>LES ENTREPRISES TREMA INC.</b>		<b>6 237.39 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	6 237.39 BALAYAGE RUES 2013
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>748.49 (3)</b>
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	748.49 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	748.49 BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	-748.49 CRÉDIT (BRIS D'AQUEDUC RUE PRINCIPALE)
<b>LIBRAIRIE RENAUD-BRAY</b>		<b>167.70 (2)</b>
270230670	ACHATS DE VOLUMES	117.40 ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	50.30 ACHATS VOLUMES

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

<b>M.R.C. DE LOTBINIERE</b>		<b>1 120.00 (1)</b>
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	1 120.00 BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE (32)
<b>MILOT, STEPHANE</b>		<b>96.78 (1)</b>
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	96.78 FRAIS DÉPLACEMENT AVRIL 2013
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>		<b>54.49 (1)</b>
213000322	FRAIS DE MESSAGERIES	8.50 FRAIS TRANSPORT
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	45.99 DRAPEAU DU QUÉBEC
<b>NATIONAL VACUUM SAI.</b>		<b>141.31 (1)</b>
241501521	ENTR. & REP. - ST.POMP. R. EGOUT	141.31 BOUDINS D'ABSORBANT (2)
<b>OBV DU CHÊNE</b>		<b>325.00 (1)</b>
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	325.00 ARBRES (250)
<b>OFFICE DE TOURISME DE LOTBINIÈRE</b>		<b>299.94 (1)</b>
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	299.94 PANIERS (6) (PRIX PRÉSENCE BRUNCH DES BÉNÉVOLES)
<b>PETITE CAISSE</b>		<b>220.80 (3)</b>
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	8.05 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270230670	ACHATS DE VOLUMES	34.37 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	178.11 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	0.27 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI</b>		<b>209.53 (1)</b>
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	52.71 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	135.00 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	21.82 RENFLOUEMENT PETITE CAISSE
<b>POGZ INC.</b>		<b>459.90 (1)</b>
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	459.90 INSTALLATION NOUVEAU SCRIPT JAVA POUR SITE WEB
<b>POSTES CANADA</b>		<b>172.52 (1)</b>
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	10.79 AVIS NO 178
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	161.73 AVIS NO 178
<b>PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE</b>		<b>3 012.85 (3)</b>
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-34.49 CRÉDIT PALETTE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	3 306.03 PERMANGANATE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-258.69 CRÉDIT PALETTES
<b>QUINC. MAURICE HAMEL &amp; FILS</b>		<b>437.46 (12)</b>
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	72.41 DILUANT & ANTIROUILLE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	19.40 VIS TRAITÉ
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	23.39 PINCEAUX
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	25.26 RUBAN À MESURER
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	70.58 MANCHONS & ANTIROUILLE
270120526	ENTR. MACH, OUTILL, EQUIP. C/COM	6.07 PIÈCES & ACCESSOIRES
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	34.45 PIÈCES & ACCESSOIRES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	18.37 PIÈCES & ACCESSOIRES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	2.86 SEL À GLACE
259000522	ENT. ET REP. CHALET SPORTS	4.58 CLÉ PORTE CHALET LOISIRS
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	15.45 CHARNIÈRE (BUREAU ADMINISTRATION)
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	120.20 MANCHONS & ANTIROUILLE
259000522	ENT. ET REP. CHALET SPORTS	8.95 ENSEMBLE DE RÉPARATION ROBINET TOILETTE CHALET LOISIRS
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	15.49 PISTOLET ARROSAGE
<b>RESTAURANT CHEZ LARRY</b>		<b>1 593.43 (1)</b>
270291959	DONS & SUBV. ASS. (ALCS) OBNL	1 593.43 BRUNCH DES BÉNÉVOLES (150 PERSONNES)
<b>SIFTO CANADA CORP.</b>		<b>5 482.34 (1)</b>
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 482.34 SEL ADOUCISSEUR
<b>SOUDURE STE-CROIX ENR.</b>		<b>500.99 (1)</b>
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	160.91 ACCESSOIRES POUR BALAI
241400521	ENTR. & REP. - DEGRILLEUR	340.08 BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>2 329.90 (1)</b>
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 329.90 POLICE 31722 MAI 2013
<b>SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.</b>		<b>1 069.27 (1)</b>
270120526	ENTR. MACH, OUTILL, EQUIP. C/COM	224.20 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	86.23 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	57.49 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
222000522	ENTR. & REPAR. - CASERNE INCENDIE	57.49 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	500.14 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
241400526	MACH, OUTILL, EQ. - DEGRILLEUR	57.49 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	86.23 INSPECTION COMPLÈTE SYSTÈME D'ALARME
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>114.99 (1)</b>
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	114.99 SERVICE AVRIL 2013
<b>TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>		<b>990.30 (1)</b>
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	990.30 PHOTOCOPIES JANVIER À MARS 2013
<b>VEOLIA ES CANADA SERV. INDUSTRIELS INC.</b>		<b>1 764.87 (1)</b>
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 764.87 NETTOYER PONCEAU (FACE AU 4555, 4e RANG OUEST)

**Total : 56 103.48**

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

106-2013

### NOMINATION DE MME FRANCE DUBUC, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**ATTENDU** les résolutions numéros 329-2012 et 077-2013;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de nommer madame France Dubuc pour agir à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière pour la municipalité de Sainte-Croix, à raison de 37.5 heures/semaine, du lundi au vendredi.

Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective des employés cadres présentement en vigueur.

107-2013

### NOMINATION DE MME CHRISTIANE COUTURE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**ATTENDU** les résolutions numéros 329-2012 et 077-2013;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de nommer madame Christiane Couture pour agir à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe pour la municipalité de Sainte-Croix, à raison de 35 heures/semaine, du lundi au vendredi.

Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective des employés cadres présentement en vigueur.

108-2013

### PROCURATION RELATIVE AUX SERVICES ÉLECTRONIQUES CLIC REVENU

**ATTENDU QU'**il est requis que le conseil municipal nomme un représentant autorisé relativement aux services électroniques Clic Revenu;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement que France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Croix, soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

**QUE** le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

### PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS

109-2013

### DEMANDE DE SUIVI DE LA SUBVENTION DEMANDÉE

**ATTENDU QUE** le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a entrepris depuis 2006 un vaste plan d'action pour réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de son plan d'action, le gouvernement a développé le programme Climat municipalités afin de permettre aux municipalités de participer aux efforts du gouvernement dans sa lutte aux changements climatiques;

**ATTENDU QU'**en matière de réduction de GES, les municipalités peuvent assumer un leadership très important en revoyant la desserte de certains services aux citoyens, notamment la gestion des matières résiduelles et la planification de l'ensemble du transport de la collectivité;

**ATTENDU QUE** le programme Climat municipalités subventionnait encore récemment les municipalités jusqu'à 90 % des dépenses admissibles afin qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action de réduction;

**ATTENU QUE** quelque 250 municipalités et organismes municipaux se sont prévalus du programme depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009;

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

**ATTENDU QUE** plusieurs autres municipalités ont déposé des dossiers répondant parfaitement aux critères d'admissibilité, et qu'elles sont en attente d'une réponse favorable depuis plusieurs mois;

**ATTENDU QU'**il s'agit pour ces municipalités d'une situation tout à fait inéquitable par rapport aux autres municipalités déjà subventionnées;

**ATTENDU QUE** les municipalités comprennent et appuient les efforts du gouvernement dans l'atteinte du déficit zéro pour son prochain exercice financier et saisissent l'importance de l'objectif pour l'avenir du Québec;

**ATTENDU QUE** ces municipalités souhaitent ardemment pouvoir débiter leurs travaux entourant une meilleure gestion de leurs émissions de GES le plus rapidement possible grâce à l'appui de ce programme;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au Conseil des ministres de considérer notre demande de financement en priorité, par souci d'équité, lorsque la disponibilité de fonds sera rétablie, et ce, selon les critères existants du programme Climat municipalités au moment où les demandes ont été déposées.

### CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

110-2013

#### COMPTES À PAYER

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

#### CENTRE CULTUREL

##### SALAIRES D'AVRIL 2013

SALAIRES BRUTS DU 24 MARS AU 27 AVRIL 2013	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 842.00
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	9 842.67
	AVANTAGES SOCIAUX	2 421.67
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 106.34</b>

#### INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'AVRIL 2013

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 106.34</b>

#### COMPTES PAYÉS D'AVRIL 2013 – RATIFICATION

<b>CANNON HYGIÈNE CANADA LIMITÉE</b>	<b>87.20</b>	<b>(1)</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	87.20		LOCATION PURIFICATEUR D'AIR AVRIL 2013
<b>CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES</b>	<b>298.60</b>	<b>(1)</b>	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	298.60		REMISE MARS 2013
<b>FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ</b>	<b>384.00</b>	<b>(1)</b>	
5513881000 FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	384.00		REMISE MARS 2013
<b>GFS QUÉBEC INC.</b>	<b>65.34</b>	<b>(1)</b>	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	65.34		ACHATS RESTAURANT
<b>GROUPE CASTONGUAY INC.</b>	<b>82.78</b>	<b>(1)</b>	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	82.78		VÉRIFIER CIRCUIT BAIN-MARIE
<b>HYDRO-QUEBEC</b>	<b>14 051.38</b>	<b>(2)</b>	
270181681 ELECTRICITE - GLACE 846563	10 189.69		SERVICE MARS 2013
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	3 861.69		SERVICE MARS 2013

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

<b>MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC</b>		<b>3 538.96 (1)</b>	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	264.63	REMISE MARS 2013
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	417.89	REMISE MARS 2013
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 275.18	REMISE MARS 2013
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 379.22	REMISE MARS 2013
5513820000	RQAP A PAYER	202.04	REMISE MARS 2013
<b>QUINCAILLERIE HAMEL &amp; FILS INC</b>		<b>125.74 (1)</b>	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	7.18	INTERRUPTEUR
270160522	ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	25.06	PIÈCES & ACCESSOIRES
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	7.18	PIÈCES & ACCESSOIRES
270148675	BIENS NON DURABLE - MEDICAMENT	27.23	GANTS
270160522	ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	47.60	BARRURE DE PORTE
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	11.49	PIÈCES & ACCESSOIRES
<b>RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA</b>		<b>1 598.87 (1)</b>	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	549.77	REMISE MARS 2013
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 049.10	REMISE MARS 2013
<b>REVENU QUÉBEC</b>		<b>7 956.48 (1)</b>	
5513390000	T.V.Q. A PAYER	9 154.23	REMISE JAN-FÉV. & MARS 2013
5513290000	T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	4 588.57	REMISE JAN-FÉV. & MARS 2013
5413996000	R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-3 869.29	REMISE JAN-FÉV. & MARS 2013
5413995000	C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-1 917.03	REMISE JAN-FÉV. & MARS 2013
<b>ROGERS SANS-FIL</b>		<b>47.02 (1)</b>	
270125331	TELEPHONE	47.02	SERVICE AVRIL 2013
<b>SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.</b>		<b>320.30 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	254.66	ACHATS RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	65.64	ACHATS RESTAURANT
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>1 322.88 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 322.88	POLICE NO 31722 AVRIL 2013
<b>TELUS COMMUNICATIONS INC.</b>		<b>320.79 (1)</b>	
270125331	TELEPHONE	320.79	SERVICE AVRIL 2013

**Total : 30 200.34**

## COMPTES À PAYER D'AVRIL 2013

<b>CIMCO REFRIGERATION</b>		<b>496.69 (1)</b>	
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	496.69	FERMETURE SYSTÈME RÉFRIGÉRATION
<b>CLAUDE GARNEAU</b>		<b>24.85 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	24.85	ACHATS RESTAURANT
<b>DOCUMENT EXPRESS</b>		<b>48.29 (1)</b>	
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	48.29	CARTES DE TEMPS (500)
<b>EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.</b>		<b>827.82 (2)</b>	
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	517.39	DÉNEIGEMENT CÔTÉ ARÉNA
270175443	ENLÈVEMENT NEIGE EXTÉRIEURE	310.43	SORTIR GLACE
<b>LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.</b>		<b>593.27 (1)</b>	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	593.27	NETTOYER PATINOIRE
<b>MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX</b>		<b>252.78 (1)</b>	
0270175446	ENLÈVEMENT DES ORDURES	252.78	ORDURES MARS 2013
<b>PLOMBERIE STE-CROIX INC.</b>		<b>69.77 (1)</b>	
270160522	ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	69.77	ENTRETIEN NETTOYEUR TOILETTE
<b>STANDARD LIFE</b>		<b>1 212.68 (1)</b>	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 212.68	POLICE 31722 MAI 201
<b>SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.</b>		<b>41.02 (1)</b>	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	41.02	ACHATS RESTAURANT

**Total : 3 567.17**

## INSTALLATION DE LIGNES PERMANENTES SUR UN TERRAIN DE SOCCER À 7

### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

111-2013

Une (1) soumission reçue :

➤ SportsXperts, Division de Surfaces Sportives Prévost inc. 12 707,86 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à SportsXperts, Division de Surfaces Sportives Prévost inc. pour un montant de 12 707,86 \$, taxes incluses.

### MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION AU GAZ R-22

112-2013

### APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE EN OCTROI DE CONTRAT POUR ÉTUDE DE FAISABILITÉ, PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE DE CHANTIER

**ATTENDU QUE** le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. doit procéder au remplacement du système de réfrigération au gaz R-22 afin de se rendre conforme aux normes gouvernementales et environnementales;

**ATTENDU QUE** les services de professionnels sont requis pour procéder à la préparation de l'étude de faisabilité, des plans, devis et surveillance de chantier;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer et de d'autoriser Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, et M. Gérald Plamondon, directeur des loisirs, à procéder à l'appel d'offres public et fournir l'information requise quant au projet, conformément à notre politique de gestion contractuelle.

## AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 2013

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 17 avril 2013.

113-2013

### MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES COMPLÉMENTAIRES (ARTICLES 7.2.3.1 ET 7.2.4)

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix juge nécessaire de réviser les articles 7.2.3.1 et 7.2.4 du Règlement de zonage numéro 389-2007 afin de préciser les références à considérer pour déterminer l'espace minimal libre à laisser entre les lignes latérales et la ligne arrière d'un terrain et d'un cabanon ou d'un garage isolé;

**ATTENDU QU'**il est approprié d'ajouter un article pour préciser les références à considérer pour déterminer l'espace minimal libre à laisser entre les lignes latérales et la ligne arrière d'un terrain et d'un garage ou d'un abri d'auto attaché;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter ces modifications au règlement numéro 389-2007;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter les modifications demandées, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

### BIEN CULTUREL CITÉ « ÉGLISE DE LA FABRIQUE DE SAINTE-CROIX »

114-2013

### TRAVAUX DE RÉNOVATION AU BÂTIMENT, LOT 3 592 283-P

**ATTENDU** le Règlement numéro 430-2009 concernant la citation de l'Église de Sainte-Croix à titre de monument historique cité;

**ATTENDU QUE** l'article 2 concernant les effets de la citation exige d'obtenir l'autorisation du conseil municipal lorsque quiconque altère, restaure, répare ou modifie de façons quelconques ledit monument historique quant à l'apparence extérieure;

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013**

**ATTENDU QUE** les travaux consistent à la réfection des fenêtres élévation ouest et la réfection de la toiture de la chaufferie, lesquels n'altéreront pas l'aspect extérieur du bâtiment;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'autoriser et de procéder à la présente demande de permis.

**PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>0</sup> 509-2013 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N<sup>0</sup> 390-2007**

115-2013

**ADOPTION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**ATTENDU QUE** lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de lotissement portant le numéro 390-2007 fut adopté le 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2007;

**ATTENDU QUE** le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 390-2007 de façon à :

- Modifier les normes de lotissement minimales dans la zone 05-H pour les classes d'usages unifamiliale isolée (Ha) et bifamiliale isolée (Hc).

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc**

**APPUYÉ PAR : Michel Cameron**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Il est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 509-2013 et ce conseil ordonne et statue comme suit :

**QUE** le règlement numéro 509-2013 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

**QUE** le règlement numéro 509-2013 entrera en vigueur conformément à la loi.

**VOIRIE**

**RÉFECTION DE PONCEAUX, FOSSÉS ET ACCOTEMENTS (RANGS 3 EST, 4 EST ET SAINT-CHARLES)**

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT N<sup>0</sup> 507-2013 (DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DU REGISTRE CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM))**

Dépôt du certificat par la directrice générale et secrétaire-trésorière.  
Tenue du registre : le 11 avril 2013 de 9 : 00 à 19 : 00 heures.  
Signature(s) au registre : 0

116-2013

**SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – FOURNITURE D'ACCESSOIRES**

Deux (2) soumissions reçues :

- |                       |             |
|-----------------------|-------------|
| ➤ Réal Huot inc.      | 6 615,55 \$ |
| ➤ Distribution Brunet | 6 836,88 \$ |

Les prix indiqués excluent toutes taxes.

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Réal Huot inc. pour le prix de 6 615,55 \$, taxes en sus.

### RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

117-2013

#### SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Trois (3) soumissions reçues :

- Les Entreprises Lévisiennes inc. 57 236,86 \$
- Pavage Lagaçé et Frères inc. 61 059,54 \$
- Ray-Car, Division de Sintra inc. 62 158,47 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'entreprise à Les Entreprises Lévisiennes inc. pour le prix de 57 236,86 \$, taxes incluses.

Que Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit contrat d'entreprise.

### LOISIRS ET CULTURE

#### TERRAIN DE JEUX

118-2013

#### PRGRAMMATION 2013

**ATTENDU** la tenue d'un terrain de jeux pour la saison estivale 2013 dont les activités seront organisées dans les installations municipales;

**ATTENDU QUE** le coût des inscriptions est fixé à 150,00 \$ par enfant;

**ATTENDU QUE** les activités seront offertes du 25 juin au 09 août et qu'un service de garde sera disponible;

**ATTENDU** la programmation préparée par le directeur des loisirs laquelle est annexée aux présentes;

**IL** est proposé Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la programmation telle que présentée.

#### ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

119-2013

#### ACCEPTATION DES MEMBRES ACTIFS

**ATTENDU** la résolution numéro 190-2008 relativement à la création d'un organisme sans but lucratif « Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix »;

**ATTENDU** la résolution numéro 077-2009 relativement au Règlement général n° 1 de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix;

**ATTENDU** l'article 5 du Règlement général n° 1;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter les personnes suivantes comme membres actifs de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix, savoir :

- Mme Yvette Roy, Sainte-Croix
- M. Maurice Lemay, Sainte-Croix

**SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013**

**DÉPÔT DU PLAN STRATÉGIQUE 2013/2016**

Dépôt du plan stratégique 2013-2016 de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix.

**SALLE DE QUILLES DE SAINTE-CROIX**

120-2013

**BAIL POUR LA LOCATION DE MESSIEURS STEVE BERTRAND ET GILLES ROY**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix est propriétaire du lot 3 592 371 P, situé au 181, rue Laflamme à Sainte-Croix;

**ATTENDU** la lettre datée du 17 septembre 2012 à l'effet que les locataires actuels, M. Édouard Bouchard et Mme Pauline Fortier, ne désirent pas renouveler leur bail de location de la salle de quilles et ce, effectif le 31 mai 2013;

**ATTENDU QUE** messieurs Steve Bertrand et Gilles Roy désirent devenir locataires de la salle de quilles de Sainte-Croix à compter du 01 juin 2013;

**ATTENDU QUE** le présent bail vient à échéance le 31 mai 2013 et que les locataires désirent signer un bail pour une période de quatre (4) ans fixes et d'une (1) année optionnelle selon la proposition signée et datée du 03 mai 2013;

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'offre de messieurs Steve Bertrand et Gilles Roy aux conditions suivantes :

- Bail d'une durée de quatre (4) ans débutant le 01 juin 2013 pour se terminer le 31 mai 2017;
- Option d'une année supplémentaire, à l'échéance, aux mêmes conditions et selon acceptation entre les parties;
- Loyer mensuel de 450 \$ / mois (5400 \$ / année ou 21 600 \$ / 4 ans), en sus des taxes TPS & TVQ, avec une année optionnelle pour le prix de 5400 \$, en sus des taxes;
- Les taxes municipales sont à la charge du locataire et sont en sus du loyer mensuel, lesquelles devront être payées directement par le locataire; une preuve de paiement des échéances devra être fournie au locateur. De plus, le non-respect des échéances sera considéré comme une dérogation aux obligations du locataire en vertu du bail;
- Les taxes scolaires sont à la charge du locataire et sont en sus du loyer mensuel, lesquelles devront être payées directement à la Commission scolaire des Navigateurs; une preuve de paiement des échéances devra être fournie au locateur. De plus, le non-respect des échéances sera considéré comme une dérogation aux obligations du locataire en vertu du bail;
- Le locateur s'engage à faire l'entretien des équipements planteurs et des allées afin de remettre le tout en bonne condition à la présente location;
- Autres conditions selon le bail actuel reçu le 01 juin 2009 par la notaire Marylène Demers sous sa minute 1309, à l'exception de l'article 7 concernant les acquisitions des améliorations.

**QUE** Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer ledit bail à intervenir entre les parties.

121-2013

**SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT – RÉPARATION DES PLANTEURS ET ALLÉES**

Une (1) soumission reçue :

- BFT Bowling inc., Division de Quillo-Services inc. 12 308,07 \$

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'entreprise à BFT Bowling inc., Division de Quillo-Service inc. pour un montant de 12 308,07 \$, taxes incluses.

### VARIA

#### CERCLE DE FERMÈRES DE SAINTE-CROIX

122-2013

#### DEMANDE POUR LA SALLE DES MÉTIERS

**ATTENDU** la lettre du Cercle des Fermières de Sainte-Croix datée du 25 mars 2013 concernant la compensation pour l'utilisation de la salle des métiers;

**ATTENDU** la situation financière actuelle du Cercle des Fermières;

**ATTENDU** la diminution des membres et par conséquent, les sources de revenus;

**ATTENDU** que le cercle n'est plus en mesure de payer la compensation exigée par la municipalité afin de couvrir les dépenses de la salle des métiers;

**ATTENDU** l'éventualité de l'augmentation des membres et ainsi des revenus du cercle et de la possibilité de verser de nouveau la compensation;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de suspendre à compensation pour la salle des métiers pour une période indéterminée. Un suivi de la situation financière du cercle devra nous être transmis annuellement.

#### MRC DE LOTBINIÈRE

123-2013

#### SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

**ATTENDU** les résolutions numéros 055-2008 et 158-2008 concernant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** ledit schéma préparé par la MRC de Lotbinière a été attesté le 16 décembre 2008;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix applique déjà le schéma en vigueur et désire recevoir un crédit applicable à notre contrat d'assurance pour la section incendie;

**IL** est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement que la municipalité s'engage à continuer à mettre en œuvre le schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vigueur.

#### FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

124-2013

#### PROJET DE LOI-CADRE SUR LA DÉCENTRALISATION

**ATTENDU QUE**, plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supralocales;

**ATTENDU QUE** la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec, par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012, s'est engagé à adopter une loi-cadre sur la

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

**ATTENDU QUE** la première ministre, madame Pauline Marois, réaffirmait son intention, lors du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012, à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

**ATTENDU QUE** le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

**ATTENDU QUE** l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation, et ce à l'échelon de la MRC, est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économique dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

**ATTENDU** l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

**ATTENDU QUE** plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, en plus de la Politique nationale de la ruralité, reconnaissent déjà l'échelon supralocal (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

**ATTENDU QUE** l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

**ATTENDU QUE** les associations municipales ont signé, en 2004, un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation, mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

**ATTENDU QUE** la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

**ATTENDU QU'**en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en oeuvre de la Loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires, et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

**ATTENDU QUE** le momentum politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement de concrétiser la décentralisation et ainsi doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

**IL** est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de demander au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;

**DE** confirmer dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec;

**D'**acheminer une copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation

## SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 MAI 2013

du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités.

### CIRCUIT RIVERSIDE SPEEDWAY SAINTE-CROIX

125-2013

#### AUTORISATION SPÉCIALE EN VERTU DE L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES N<sup>o</sup> 332-2004

**ATTENDU** la demande de « Circuit Riverside Speedway Sainte-Croix » datée du 19 avril 2013 et de la rencontre avec le conseil afin de prolonger les heures d'activités pour certaines journées de leur calendrier d'activités 2013;

**ATTENDU** le règlement municipal numéro 332-2004, article 5, réglementant les spectacles de musique et autres activités;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil peut, en vertu de cet article, autoriser la tenue de telles activités aux conditions qu'il détermine;

**IL** est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'autoriser certains dépassements à leur calendrier d'activités, malgré notre réglementation, et selon les restrictions suivantes :

- D'autoriser les activités de la Fête nationale du Québec jusqu'à 02 : 00 A.M. le 24 juin 2013;
- D'autoriser la compétition « DMCC » jusqu'à 02 : 00 A.M. le 11 août 2013 qui accueillera un spectacle avec le chanteur Éric Lapointe;
- D'autoriser la compétition « LMS ACT CANAM » jusqu'à 23 : 59 P.M. le 24 août 2013 ou au lendemain si l'activité est reporté en cas de pluie;
- D'informer la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière de la tenue de ces activités spéciales et des conditions de la présente autorisation.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

126-2013

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 41 heures.

---

Jacques Gauthier  
Maire

---

France Dubuc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.